L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 31 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance de mardi, 30 mars 1880.

SENAT.

Le bill des allocations générales a été adopté par un vote de 31 contre 1. M. Watkins a voté dans la négative.

Le comité des affaires de la ville a recommandé l'adoption (avec amendements) du bill (de la Chambre) de la charte de la ville. Le Sénat a ordonné l'impression du bill.

—Les bills suivants ont été présentés :

Par M. Parlange—Un bill relatif aux cautions soumises à la cour suprême; un bill créant les places de juge de paix et un constable pour la huitième ward de la paroisse Avoyelles; un bill créant la place de sheriff de la cour suprême à la Nouvelle-Orléans.

Par M. Robertson—Un bill mettant la banque des citoyens à même de faire un compromis avec ses actionnaires.

Par M. Watson—Un bill créant la place de juge de paix pour le premier ward de la paroisse Concordia.

—Le bill du Sénat autorisant C. C. Hartwell à intenter un procès à l'Etat a été renvoyé à l'ordinaire.

Le bill du Sénat relatif aux candidats au barreau a été adopté.

La résolution de la Chambre souhaitant une bienvenue cordiale au général Grant a été adoptée. Les sénateurs Marston et Harris ont été chargés de représenter le Sénat.

Le bill du Sénat en relatif aux corporations et des travaux d'améliorations publiques a été adopté.

Le bill du Sénat relatif aux jugements invoqués de nouveau, a été adopté.

Le bill du Sénat permettant la vente de billets de loterie non autorisés a été adopté.

Le bill du Sénat autorisant le bureau d'éducation à vendre les propriétés des écoles normales et de consacrer le produit des ventes au maintien des écoles normales, a été adopté.

Il a été décidé que le comité de conférence sur le bill des allocations générales se réunira ce matin, à 10 heures, dans la salle du comité de finances.

M. Walton a présenté au bill pour l'achat d'un terrain sur lequel devraient être bâtis le palais de justice et la geôle de la paroisse Webster.

Après une séance à huis-clos, le Sénat s'est ajourné à mercredi—aujourd'hui—à onze heures.

Le comité d'agriculture et de commerce se réunira ce matin, à 10 heures.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

La résolution présentée par M. Heidenheim pour nommer un comité spécial réunissant trois membres de la Chambre et deux du Sénat, pour recevoir le général Grant en cet Etat, et référée au comité spécial de cinq, est rapportée par substitue et adoptée par 53 contre 22.

La résolution concurrente relative à une allocation pour le Bayou Bœuf passe.

La résolution concurrente pour le projet de canal de Lamspe, est déposée sur la table.

Les amendements du Sénat au bill de la Chambre, relatif aux filets, trapes, ont le concours de la Chambre.

M. Harris présente une résolution pour que la Chambre se réunisse à 9 heures du matin à partir de lundi prochain et reste en séance jusqu'à 2 heures, pour qu'une suspension d'une heure ait lieu alors et pour que la séance du soir soit reprise à 3 heures, est déposée suivant le règlement.

La pétition de Thomas McIntyre afin d'obtenir une rémunération pour services rendus à l'Etat, est référée au comité des dépenses contingentes.

Sur motion de M. Feazel, le bill d'allocations générales, rapporté par le secrétaire du Sénat comme ayant été adopté avec des amendements, est mis en discussion et les amendements sont lus.

La chambre refuse de concourir dans les amendements et un comité de conférence est nommé.

L'Orateur nomme pour composer ce comité MM. Feazel, Ogden, de Bossier, Atkins, Phillips et Allain.

M. Robertson demande à reconsidérer le vote par lequel la Chambre convient de s'ajourner le 10 avril à 3 heures. La motion échoue par 42 contre 44.

Le mémoire du Bureau d'école de la paroisse Richland demandant que le bill de la loterie générale soit adopté par la Chambre dans l'intérêt des écoles publiques de l'Etat est référé au comité des voies et moyens.

M. Jackson, de St-Mary, demande que le règlement soit suspendu afin de lui permettre de présenter une résolution portant qu'à l'occasion de l'arrivée du général Grant la Chambre s'ajourne aujourd'hui à 10 heures du matin, comme marque de respect.

La Chambre refuse de suspendre le règlement pour permettre la présentation de la résolution.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le bill sur le nouveau canal.

Pendant la discussion sur la section 7, le comité se lève afin de délibérer sur le bill 305 pour pourvoir à la protection et à la préservation des levées en conjonction avec les jurés de police des diverses paroisses dans cet Etat, etc.

La chambre se forme en comité général, et après avoir conféré sur le bill, reste en séance publique et passe le bill à la troisième lecture et l'envoie à la copie.

Le bill des impressions publiques est appelé et M Heidenhain a soulevé le point d'ordre que ce bill comprend une allocation et qu'en conséquence il doit être pris en considération par le comité général.

Après une heure de discussion l'orateur décide que le point d'ordre est bien pris attendu que le bill embrasse une allocation.

M. Devereaux en appelle de la décision de l'orateur, ce qui soulève une autre longue discussion et sur l'appel du rôle la décision de l'orateur n'est pas soutenue. Oui 32, non 50.

M. Devereaux propose d'amender la première section en la purgeant de la clause que les impressions seront données au plus bas soumissionnaire. Adopté.

Sur motion de M. Harris, le bill est renvoyé au lendemain.

L'orateur nomme MM. Atkins, Richardson et Kavanagh pour composer le comité.

L'orateur, pour composer le comité de réception à propos de l'arrivée de Grant nomme MM. Billis, Harris, Cosgrove, Buchanan et Allain.

Le bill du Sénat 98 pour empêcher les marins et les équipages étrangers de travailler, et de souler le coton sur la levée passe finalement par 70 contre 17.

Le bill du Sénat 84 relatif aux greffiers des cours de district, des cours d'appel, du recteur de l'enregistrement, du conservateur des hypothèques, passe à la troisième lecture.

La Chambre s'ajourne au lendemain à 11 heures.

---

10 cts, 15 cts, 20 cts, 25 cts, 50 cts, pour chapeaux de paille, à l'Etoile Rouge.

Les Malaboff Bitters rendent la santé aux malades.

Neiges printanières.—On télégraphie de St-John, New Brunswick :

"St-John n'a pas vu tout l'hiver passé un orage de neige comparable à celui de mercredi et jeudi. La neige était accompagnée d'une tourmente de nord-est, mais le vent est tombé jeudi soir et le froid est devenu très vif. En beaucoup d'endroits la neige a cinq et six pieds de haut, ce qui gêne considérablement la circulation sur les voies ferrées. Le train d'Halifax est arrivé jeudi en retard de plusieurs heures, et un train du Western, à destination de Fredericton, est bloqué dans les neiges entre Cavleton et Fairville. Le steamer de Boston a ajourné son départ."

—L'article 79 de la loi du 27 juillet 1872 dispose que la condition de savoir lire et écrire sera, à partir du 1er janvier 1880, imposée aux jeunes gens qui se présenteront pour contracter un engagement volontaire.

Le ministre de la Guerre vient de s'entendre avec son collègue de l'Intérieur pour annoncer désormais l'exécution de cette disposition formelle de la loi.

En conséquence, une circulaire a été adressée aux maires de toutes les communes de France pour les inviter, lorsqu'ils recevront des notes d'engagement, à exiger la déclaration prescrite par l'article précité, déclaration qui, désormais, devient obligatoire sous peine de nullité des Feste d'engagement.

—On se souvient peut-être d'une affiche, publiée il y a une dizaine d'années, affiche annonçant les "Enfants de troupe et ceux d'Edouard."

De la même famille est celle-ci, empruntée à une baraque de la foire de Bordeaux :

Les enfants compagnons par
LE
TIGRE DU BENGALE
et nous terminé par
ceux
FLAMMES DU MÊME PAYS.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1880.
Thermomètre de 7 heures du matin.
Thermomètre de G. Dejanon, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	19
7 " "	66	19
8 " "	66	19

Hauteur du baromètre à 7 heures du matin, le 30 mars 1880 à 7 h. P. M.

Augusta, Géo.	66	Nashville, Tenn.	72
Atlanta, Géo.	72	New Orleans	66
Atlantic, Ia.	61	Nashville, Tenn.	72
Cairo, Ill.	61	Omaha, Neb.	61
Charleston, S. C.	66	Pittsburg, Penn.	66
Chattanooga, Tenn.	68	Port Gibson, Miss.	66
Cincinnati, Ohio	66	Rock Island, Ill.	61
Davenport, Ia.	61	Shreveport, La.	66
Detroit, Mich.	66	St. Louis, Mo.	66
Grand Haven, Mich.	61	Vicksburg, Miss.	66
Indianapolis, Ind.	66	Washington, D. C.	66
Jackson, Miss.	66	Wilmington, N. C.	66
Louisville, Ky.	66		

Hauteur des eaux au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

GEORGE H. ROSE
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès insérés au moyen de cards :

MARIAGES.—Mme R. R. Tracy, une fille, 27 mars.

Mme H. P. D. Wedemeyer, un garçon, 23 mars.

Mme R. Sykes, un garçon, 27 février.

MARIAGES.—Thos. Vosburgh à Mlle Rosana O'Connor.

John Deane à Yve Caroline Bel'ay.

Leonardo Mazzachia à Rita Julia Galle.

DÉCÈS.—Louise A. Rosasa, 14 mo's, 517 rue Girod.

Michael James, 58 ans, 173 S. Liberty, natif d'Irlande.

Mrs. A. Lewis, 24 ans, 419 rue Conti, natif de la Nlle-Orléans.

Miss E. Norton, 6 mois, rue Carondelet, près Terpsichore.

Maria J. Williams, c., 3 mois, coin Erato et Villere.

Lizzie Rose, c., 24 ans, 10 rue Robinson.

Gabriel P. Rideau, 27 ans, 183 rue des Francais, natif de la Louisiane.

Wm. White, c., 35 ans, 83 S. Franklin, natif de la Louisiane.

Margaret Black, 37 ans, 258 rue Magazine.

Jane Lake, c., 50 ans, Algar.

Les courses—La première journée des courses a été fort brillante. Les beaux équipages étaient nombreux. Les dames dans de ravissantes toilettes occupaient la place d'honneur qui leur est toujours réservée.

Nous félicitons le nouveau Jockey Club de son début.

La première course d'un mille pardessus quatre haies a eu lieu entre Frank Shaw, mis en lice par M. G. B. Morris; Beauty Ba Rouge mis en lice par M. J. Surget; Verdigris, mis en lice par M. Mike Welsh; Mediator, mis en lice par M. J. Wilcox; Andy Woodcock, mis en lice par M. Lakeland. Elle a été gagnée par Frank Shaw, qui a franchi la distance en 1 minute 54 secondes et demi.

Dans la course décisive entre Frank Shaw, Verdigris et Mediator, Frank Shaw est encore sorti victorieux; il a fait une mille en 1 minute 56 secondes et quart.

Dans la deuxième course d'un mille sans Modérator, mis en lice par M. Wm. Cottrill; Knight Templar, mis en lice par M. G. B. Morris; Plainroid Colt, mis en lice par M. Ira E. Bride; Mary Anderson, mis en lice par MM. Caldwell et Cree, Modérator a été proclamé deux fois fois vainqueur; il a franchi le premier mille en 1 minute 46 et quart, le second en 1 minute 47 secondes.

Dans la troisième et dernière course d'un mille et demi entre Longtaw, mis en lice par M. G. B. Morris; Little Rab, mis en lice par M. Lakeland; Maggie May, mis en lice par MM. Batchlor et Pickett; Mary Walton, mis en lice par MM. Caldwell et Cree; Sam. Ecker, mis en lice par MM. Brien et Spencer. Longtaw a été vainqueur par six longueurs. Il a franchi la distance en 2 minutes 43 secondes trois quarts.

Les désordres dans la paroisse St. Jean Baptiste.—Départ de la milice.—L'adjudant-général G. T. Beauregard a lancé, hier matin, l'ordre suivant :

Bureau de l'adjudant-général }
Nlle-Orléans, 30 mars 1880. }

Ordres spéciaux No. 6.

Son Excellence, le gouverneur Louis A. Wiltz, commandant en chef, ayant été officiellement informé qu'il y a des troubles dans la paroisse St. Jean Baptiste —troubles que les autorités locales ne peuvent pas supprimer—le major-général W. J. Behan, commandant de la première division de la garde nationale de la Louisiane, y enverra tout de suite, une partie des troupes de l'Etat, cinquante hommes au plus, sous les ordres d'un officier prudent, qui devra aider les autorités à rétablir l'ordre et arrêter les meneurs si leur arrestation devenait nécessaire. Le major-général Behan tiendra en réserve un autre détachement de cinquante hommes d'infanterie et une section d'artillerie, qui devront être prêts à se mettre en marche sur-le-champ. Il veillera à ce que les moyens de transport et les approvisionnements nécessaires leur soient fournis.

Le major W. A. Strong, membre de l'état-major de Son Excellence, accompagnera le détachement pour s'entendre et agir avec les autorités.

Par ordre du commandant en chef,

G. T. BEAUREGARD,
Adjudant-général.

Une compagnie du bataillon Crescent City et une compagnie du Washington Artillery, sous le commandement du capitaine McElroy, sont partis à une heure de l'après-midi, par un convoi spécial.

Le major Strong, qui est revenu en ville ce matin, dit qu'il a vu, dimanche, sur la propriété Johnson, les nègres qui avaient été battus par les grévistes. Les malheureux sont grièvement blessés. Les assaillants, au nombre de douze, ont été arrêtés, et six d'entre eux ont été relachés—après qu'ils eurent fourni des cautionnements.

Les nègres se sont assemblés lundi et ont entendu plusieurs discours incendiaires. Le major Strong est d'opinion que l'on semblait, vendredi, à St. Johnthe Baptiste est nécessaire dans l'intérêt de l'ordre et de l'exécution des lois.

Rapport du grand juri.—Hier matin—date de l'expiration de ses fonctions—le grand juri de la paroisse d'Orléans a présenté un rapport au juge Whittaker ; nous en extrayons le passage relatif aux franchises du City Railroad Company ;

Le 12 mars 1880, l'avocat de district nous soumit la lettre suivante :

Mairie de la Nlle-Orléans, }
Hôtel de Ville, 11 mars 1880. }

A M. John J. Finney, avocat de district ;

Cher monsieur—Un membre de la Législature ayant dit, dans ce corps et, beaucoup de personnes ayant déclaré, dans les rues, que le City Railroad Company avait eu recours à la corruption pour faire adopter une ordonnance qui acceptait son cession ; M. Mahony, un des représentants de la paroisse d'Orléans à la Législature, y ayant dit ce, affirmé qu'on avait tenté de le corrompre, que les propositions venaient de l'Hôtel de ville, et qu'il avait répondu : "Retirez-toi, Satan !"—les membres du conseil m'ont chargé de vous adresser cette lettre afin que le grand juri institue une enquête, que les coupables, s'il y en a, soient punis, et que les innocents ne soient plus soupçonnés.

Au nom des administrateurs, je demande une enquête prompte et complète.

Je suis, etc.,

I. W. PATTON, maire.

Après avoir interrogé des personnes de l'Hôtel de ville, de la compagnie et des citoyens qui, pensions-nous, pouvaient nous éclairer, nous n'avons découvert absolument aucun indice qui fût de nature à nous faire croire que de fausses marche sur-le-champ. Il veillera à ce que les moyens de transport et les approvisionnements nécessaires leur soient fournis.

Le major W. A. Strong, membre de l'état-major de Son Excellence, accompagnera le détachement pour s'entendre et agir avec les autorités.

Par ordre du commandant en chef,

G. T. BEAUREGARD,
Adjudant-général.

Une compagnie du bataillon Crescent City et une compagnie du Washington Artillery, sous le commandement du capitaine McElroy, sont partis à une heure de l'après-midi, par un convoi spécial.

Le major Strong, qui est revenu en ville ce matin, dit qu'il a vu, dimanche, sur la propriété Johnson, les nègres qui avaient été battus par les grévistes. Les malheureux sont grièvement blessés. Les assaillants, au nombre de douze, ont été arrêtés, et six d'entre eux ont été relachés—après qu'ils eurent fourni des cautionnements.

Les nègres se sont assemblés lundi et ont entendu plusieurs discours incendiaires. Le major Strong est d'opinion que l'on semblait, vendredi, à St. Johnthe Baptiste est nécessaire dans l'intérêt de l'ordre et de l'exécution des lois.

Rapport du grand juri.—Hier matin—date de l'expiration de ses fonctions—le grand juri de la paroisse d'Orléans a présenté un rapport au juge Whittaker ; nous en extrayons le passage relatif aux franchises du City Railroad Company ;

Le 12 mars 1880, l'avocat de district nous soumit la lettre suivante :

Mairie de la Nlle-Orléans, }
Hôtel de Ville, 11 mars 1880. }

A M. John J. Finney, avocat de district ;

Cher monsieur—Un membre de la Législature ayant dit, dans ce corps et, beaucoup de personnes ayant déclaré, dans les rues, que le City Railroad Company avait eu recours à la corruption pour faire adopter une ordonnance qui acceptait son cession ; M. Mahony, un des représentants de la paroisse d'Orléans à la Législature, y ayant dit ce, affirmé qu'on avait tenté de le corrompre, que les propositions venaient de l'Hôtel de ville, et qu'il avait répondu : "Retirez-toi, Satan !"—les membres du conseil m'ont chargé de vous adresser cette lettre afin que le grand juri institue une enquête, que les coupables, s'il y en a, soient punis, et que les innocents ne soient plus soupçonnés.

Au nom des administrateurs, je demande une enquête prompte et complète.

Je suis, etc.,

I. W. PATTON, maire.

Après avoir interrogé des personnes de l'Hôtel de ville, de la compagnie et des citoyens qui, pensions-nous, pouvaient nous éclairer, nous n'avons découvert absolument aucun indice qui fût de nature à nous faire croire que de fausses

Cours criminelles.—A la Cour Criminelle Supérieure, le jugement d'Orphélin Davis Alexander, accusé de meurtre, a été remis à mercredi, à cause de la maladie du défenseur, M. W. L. Evans. L'inculpé a été renvoyé en prison ; celui de Louis Schemmer, accusé de meurtre au second degré, a été remis indéfiniment, et l'inculpé a fourni un cautionnement ; celui de Thomas Fitzpatrick, accusé d'avoir fait feu sur quelqu'un, a été remis indéfiniment. L'inculpé a été renvoyé en prison.

—Hier soir, à dix heures et demie Mary Fray, a été arrêtée au coin des rues Lafayette et Camp et devant à la station centrale. Elle est accusée d'ivrognerie et de bris de paix.

—Mary Davis et Mollie Robinson, couleur, pour avoir enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées, ont été devenues à la station centrale.

—L'officier Zimmer a tué un chien qui avait mordu quelqu'un.

Réception de l'envoyé français en Roumanie.—On télégraphie de Bucharest, le 11 mars, à l'agence Havas :

Aujourd'hui, à midi, M. Ducros-Aubert, ministre de France à Bucharest, a été reçu en audience solennelle par le prince Charles, auquel il a adressé le discours suivant :

"Monseigneur, j'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Altesse Royale les lettres qui m'accréditent auprès d'elle en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plenipotentiaire de la République française.

"J'ai été heureux d'accepter ce titre, confié pour la première fois au représentant de la France à Bucharest, parce qu'il consacre par un nouveau témoignage notre amitié pour un pays dont nous rapprochent d'anciennes et sincères sympathies, des affinités de race et la communauté intellectuelle qu'une partie de la jeunesse roumaine vient demander à Paris.

"Après une épreuve, dans laquelle les Roumains, sous la conduite de leur prince, ont rivalisé avec leurs adversaires par des qualités militaires les plus brillantes et les plus solides, Votre Altesse Royale a le désir d'assurer aux contrées qu'elle gouverne le progrès moral et matériel qu'il leur est permis d'espérer.

"La mission que je parts ne saurait manquer de produire d'heureux résultats, grâce à une administration sage et libérale, qui réalisera les vœux formés par les grandes puissances dans leur dernière et solennelle réunion.

"En favorisant les entreprises industrielles et commerciales, en développant les ressources de la Roumanie, qui a maintenant sa place parmi les Etats indépendants, vous êtes assuré, monseigneur, d'obtenir les suffrages de l'Europe et de rendre, en particulier, plus fécondes et plus étroites les relations de la principauté avec la France.

"C'est au succès de cette tâche que je consacrerai mes efforts pendant toute la durée de ma mission, en faveur de laquelle je me permets de faire appel à la bienveillance de Votre Altesse Royale."

Dans sa réponse, le prince a rappelé les liens de sympathie qui, de tout temps, ont existé entre la France et la Roumanie.

"Les sentiments des Roumains à l'égard de la grande nation, a dit le prince, sont des sentiments fraternels, résultant de l'analogie entre les idées et les institutions des deux pays."

Son Altesse a témoigné ensuite sa gratitude envers le président de la République française, qui confère aujourd'hui au représentant de la France un caractère correspondant à la situation actuelle de la Roumanie.

Le prince a terminé par quelques mots flatteurs pour la personne du nouvel envoyé.

5000 paires pantoufles en peau, pour dames à 50 cts la paire, à l'Etoile Rouge.

—On croit que le mariage de la princesse Stéphanie avec l'archiduc Rodolphe sera célébré le 23 août.

Plusieurs motifs auraient fait choisir ce jour. D'abord, le 23 août est l'anniversaire de la naissance de la reine des Belges, un même temps que de son mariage avec Léopold II. Ensuite, de plus, les fêtes nuptiales coïncident avec le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale, qui sera venue en sait, célébré par une illumination générale.

Toutefois, la date de ce mariage n'est pas encore définitivement fixée, la reine des Belges désirerait qu'il n'ait lieu qu'en mois de septembre.

L'archiduc sera nommé sous peu général commandant une division autrichienne à Salsbourg.

—Les élèves de la faculté catholique de Louvain se sont livrés à de violentes manifestations contre les libéraux. La police a dû intervenir ; plusieurs arrestations ont eu lieu.

L'émigration vers les Etats-Unis.—Une dépêche de Montréal dit que les Canadiens-Français émigrent de cette ville à raison de soixante à soixante-dix par jour. La plupart vont dans le Michigan ou le Colorada, les autres en Californie. De nombreux artisans, principalement charpentiers, ont reçu des engagements pour préparer le bois requis par la construction d'un nouveau chemin de fer au Colorado. Il leur est garanti six mois de travail, avec une rémunération meilleure que celle qu'ils pourraient obtenir au Canada.

—On annonce l'arrivée à Paris de plusieurs employés supérieurs du ministère des travaux publics de Berlin, conduits par M. Welshaupt, directeur des constructions ministérielles, et chargés d'étudier la régularisation des fleuves et l'établissement des ouvrages. Ils feront un rapport à leur retour.

Il y a donc encore quelque chose à apprendre en France !

—Une perle trouvée hier matin dans un journal américain et que l'on terminait en la commentant ; "A l'éditeur du X.....! Monsieur, un homme peut-il épouser la sœur de sa veuve ?

Réponse du dit journal :

"Nous répondrons que dans ce pays aucune loi ne s'y oppose."

ATHENÉE LOUISIANAIS

Concours Littéraire de 1880.

PROGRAMME.

Sur le rapport d'une commission nommée pour préparer le Concours de cette année et composée de MM. Turpin (rapporteur), Limet, Martin, Fortier, l'Athénée a adopté les dispositions suivantes :

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 mars jusqu'au 31 octobre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard au 1er novembre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le recto *et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe scellée *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du *comité d'examen* d'ouvrir ou les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après le jugement des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des commissaires à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre entièrement aux dispositions du programme.

Les renseignements dans aucun cas ne seront donnés.

Tout candidat qui fera connaître son nom ou sa qualité, s'il propose à *tort* une juge de concours.

Toute personne qui obtiendra ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

Le Bonheur que procure une femme pour ceux qui l'entourent et les différences avec celui qu'éprouve un homme.

Pour les hommes :

Le Bonheur que fait éprouver des qualités de cœur et d'esprit chez une femme.

Le Secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Décrets contre les Jésuites et les associations non autorisées.

Paris, 30.—Les décrets contre les associations religieuses non autorisées sont été publiés ce matin. Le premier concerne les Jésuites, il dit : le gouvernement considérant qu'une plus longue tolérance ne peut être accordée à une société contre laquelle le sentiment national s'est déclaré, à résolu de dissoudre cette association, et les établissements occupés par ses membres doivent être évacués dans trois mois, période qui peut se prolonger jusqu'au 31 août pour les établissements d'éducation tenus par cette société.

Le second décret déclare que les congrégations non autorisées doivent demander l'autorisation au gouvernement et toute association qui ne la demandera pas ou qui l'ayant demandée, ne l'obtiendra pas, devra se dissoudre.

Les communautés religieuses non autorisées.

Londres 30—Le correspondant particulier du Times dit que les communautés religieuses non autorisées en France s'élèvent au chiffre de 554 pour les hommes avec 7,000 membres, et 602 pour les femmes avec 14,000 membres ; mais la majeure partie n'est pas de la Cie de Jésus ; elles seront obligées à remettre leurs statuts au gouvernement pour en obtenir leur naturalisation, et leurs statuts sont acceptables.

Il y a à Paris et dans les environs 127 communautés de Jésuites, et les Jésuites ont dans l'étendue du pays 27 collèges.

Attitude des congrégations religieuses.

Paris, 30.—La Gazette de France affirme que toutes les congrégations religieuses observeront une stricte attitude à l'égard des mesures du gouvernement. Tous les journaux catholiques annoncent qu'aucune des congrégations religieuses ne demandera l'autorisation.

Secours à l'Irlande.

Paris, 30—Les souscriptions pour les Irlandais s'élèvent à 125,000 francs. Le Prof. Nordenskiold, explorateur suédois, est nommé aujourd'hui commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Réclamation de la Chine au Portugal.

Londres, 30—La Pall Mall Gazette dit : Nous sommes informés que le gouvernement Chinois va prochainement réclamer Macao aux Portugais.

Lutte entre Mohammed Jan et les Hazaras.

Cabool, 30—La lutte continue entre Mohammed Jan et les Hazaras. On révoque en doute l'authenticité de la nouvelle de la défaite de Mohammed Jan.

Loi contre la séduction.

Francfort 30—Le Chambre basse a adopté hier, une loi qui, faisant de la séduction de toute personne non mariée, jouissant d'une bonne réputation, ayant moins de 24 ans et par promesse de mariage, une félonie. La pénalité est de 5 ans de pénitentiaire.

La Reine Victoria à Darmstad.

Darmstad, 30—La Reine Victoria et la princesse Beatrix sont arrivées ici.

Bénes au service de la Bulgarie.

Londres, 30—Le correspondant à Berlin du Standard dit que pour fermer l'adoption de certains changements à introduire dans la Constitution de la Bulgarie le Czar a permis au prince Alexandre, de Bulgarie, d'enrôler 3000 soldats russes au service militaire de cette principauté.

Election en Angleterre.

Londres, 30—Les candidats suivants ont été élus au parlement sans opposition :

M. Samuel Smith, conservateur, à Aglesbury, réélu.

Sir Nathan de Rothschild, libéral, accédé partisan de la politique étrangère de lord Beaconsfield, à Aglesbury, réélu.

Geo. Schlatter Booth, conservateur à Hants, nord, réélu.

Wm W. Beach, conservateur, à Hants, nord, réélu.

Le vicomte Hupshing Brooke, conservateur, à Huntington, réélu.

H. A. Bramsy, libéral, à Sandwich, réélu.

Sir Ch. Forster, libéral, à Walsesall, réélu.

Très Hon. Gibson, conservateur, avocat général d'Irlande, à l'Université de Dublin, réélu.

Très Hon. Ed. Knatchbull Hugessen, libéral, à Sandwich, réélu.

Hon. David Plunkett, conservateur, à l'Université de Dublin, réélu.

Lord Arthur Russell, libéral, à Tavestock, réélu.

Sir Ed. Watkins, libéral, le grand président de chemins de fer, à Hythe, réélu.

Hon. Plunkett, ancien conseiller de la couronne en Irlande, et solliciteur général, un des meilleurs orateurs du parti gouvernemental, réélu.

Belgrade, 30—Les points réservés par le gouvernement dans sa convention de chemins de fer relativement à la jonction avec ceux de la Bulgarie et au tarif, ont été décidés contrairement aux demandes de l'Autriche.

M. Ristics, ministre serbe des affaires étrangères, informera l'Autriche que le service est forcé de refuser de mettre en danger la situation que lui a faite le traité de Berlin.

Rapprochement de l'Allemagne et de l'église.

Londres, 30.—Une dépêche de Berlin à l'agence Reuter dit que par suite d'divisionnade de bonne source, le gouvernement prussien à l'intention de demander à la session supplémentaire du Landgrath de pleins pouvoirs pour administrer les affaires ecclésiastiques d'une façon moins rigoureuse.

Le nouveau ministre américain.—Etablissement des Jésuites en Espagne.

Madrid, 30—M. Fairchild, nouveau ministre américain, sera reçu par le Roi et présentera ses lettres de créance demain.

Les Jésuites bâtissent des maisons en Catalogne et ont acheté un vaste établissement près de Madrid.

Inondations

Madrid, 30—Les rivières Jucar et Segura et leurs tributaires ont débordé. Plusieurs villes ont été inondées.

La situation politique au Mexique.

Mexico, 20, via Havane 29—Un organe espagnol, la Voz de Espana, a publié une grande sensation par un article où il dénonce en termes amers le gouvernement et le peuple du Mexique. Il accuse les Mexicains d'avoir assassiné des Espagnols impunément en plusieurs occasions.

Le même journal ridicules l'idée d'un protectorat américain pouvant s'établir par l'influence du général Grant.

Une majorité de la presse mexicaine approuve en faveur du général Gonzales comme président. On croit qu'il l'emportera et sera inaugure sans trouble.

Tous les colonies attestaient Díaz ; son impartialité les révolte ; elle ne laisse aucune excuse à la moindre révolution. Ceux qui soutiennent Señor Zamacona comme candidat à la présidence ne sont reliés pour adopter un programme.

Les Apaches, chassés de l'intérieur des Etats-Unis, ont pénétré dans le Chihuahua.

Un journal de la frontière accuse le gouvernement américains de vendre aux citoyens américains des terres qui sont au-delà des limites et appartiennent au territoire de la Sonora.

Nominations dans les finances à Cuba.

Havane, 30—Par décret royal il est ordonné que Senor Lope Gisbert, actuellement directeur du trésor de Cuba prendra les fonctions de gouverneur de la Trinidad espagnole, et que le senor Juan Canepa du Capitolle deviendra directeur du trésor. Les autorités font qui reçu une dépêche d'Espagne annonçant que $1,500,000 ont été expédiés du trésor de Cuba, et qu'il sera envoyé une plus forte somme à l'arrivée du City of Vera Cruz venant de New York.

Incendies à Cuba.

Havane, 30—Des incendies ont éclaté sur les plantations Constancia, Encarnacion et Santa Rosalia, dans la juridiction de Cienfuegos.

Troubles dans le Véénézuela.

Havane, 30—La Gazette publie un décret du gouvernement de Véénézuela déclarant close la navigation de l'Orenoco, excepte que la côte où ces eaux se déversent est Ciudad Bolivia. Cela semble indiquer que les troubles de Véénézuela ne sont pas apaisés, comme on l'avait dit.

Nouveau cabinet au Brésil.

Londres, 30—Dans des Beaux-Unis 4 pour cent 106 1/2, nouveaux 4½'s à 110 1/2, nouveaux 5's à 106 1/2.

Consolidé au comptant 98 1/16, à terme —

Paris, 30, 1.30 p m—Rentes 86f. et 15c.

Liverpool, 30, 5-15 p. m.—Coton, Upland, low middling clause, Broomen en mars et avril 7 9/16d, juillet et août 7 11/16d. Futures, fermes à la clôture.

AGENT, STOCK, &c.

New York, 30, soir—Argent à 1/16 ; change à 4.84 1/2, gouvernements fermes ; nouveaux 6's à 1.04 1/2 ; 4½'s à 1.09 1/2 ; 4's à 1.07 ; bons d'Alabama sans changement.

New York, 30—Balances à la caisse hebdomadaire.....$109,991,926
Payé aujourd'hui.....$ 4,457,033

Marchés européens.

New York, 30.—Coton.—Recettes nettes 6,000 ballots ; 761 Frères Savages à la Nouvelle-Orléans 2000 coton. Livraisons nettes 13,78, avril 13,80, mai 13,90 à 13,92, juin 13,72 à 13,73, juillet 13,58, août 13,31, octobre 12,17 à 12,20, novembre 11,81 à 11,83, décembre 11,75 à 11,76.

New York, 30—Coton ouvert ; ventes 2500. Up-lands 12, Orleans 12 1/8. Recettes nettes comprises 6,122. Exportations pour la Grande Bretagne 4,686, pour le Continent 1,885.

FAILLES.

Fort Hook, 30, 6 p. m.—Vent du nord-est. Arrivée : barque Kate, en 64 jours de Rotterdam ; barque hévéagienne Orion, en 62 jours de Londres.

Parti : barque Lois pour Dunkerque.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Shreveport, 30—Temps clair et agréable. La rivière a baissé de 5 pouces, et a actuellement 22 pieds 5 pouces ; 1 vingt. Pas d'arrivages ni de départs.

Vicksburg, 30—Temps clair et agréable. Thermomètre 66. La rivière est stationnaire.

Memphis, 30, soir—Le fleuve baisse lentement. Temps agréable.

Memphis, 30, matin—Le fleuve baisse lentement. Temps agréable.

Natchez, 30—Le fleuve baisse lentement. Temps agréable.

Cairo, 30—Le fleuve baisse lentement. Temps agréable.

Pittsburg, 30—Le fleuve baisse lentement. Temps agréable.

Louisville, 30—La rivière a 10 pieds 3 pouces et est stationnaire. Temps clair et agréable.

Mount Carbon Creek de la Nlle-Orléans, pour Cincinnati.

Evansville, 30—La rivière a 26 pieds 0,10 et baisse. Temps clair et agréable.

Montant Golden City, descendant Golden Rule.

Cairo, 30 — Le fleuve a 20 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Arrivés, Gold Dust et Cumberland Lake de la Nlle-Orléans. Partis, Winchell, Semmes et Futures City pour la Nlle-Orléans.

Memphis, Tenn., 30, soir—Le fleuve a 26 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Arrivés, Scudder et Mary de la Nlle-Orléans. Parti, City of Alton pour la Nlle-Orléans.

LA CONVENTION D'ETAT.

APPEL OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATE DE L'ETAT.

Nouvelle Orléans, 11 mars 1880.

Le samedi, 6 du courant, à une réunion du comité central démocrate de la Louisiane, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Il est résolu qu'une Convention du parti se réunira, à la Nlle Orléans, le 12 avril, à l'endroit que désignera le président de ce comité, à l'effet de choisir des délégués à la Convention nationale qui doit se réunir à Cincinnati, le 22 juin, de fixer la base de représentation des différentes conventions congressionnelles qui auront chargées de nommer des candidats au Congrès.

Il est résolu que la base de la représentation pour la même qu'à la convention d'Etat qui s'est réunie à Baton-Rouge le 6 octobre 1879—excepté dans les cas où